



LES FAITS SAILLANTS DE LA FNUF11: MARDI 12 MAI 2015

La FNUF11 s'est réunie de nouveau, mardi 12 mai, pour poursuivre les discussions sur les projets de résolution et de déclaration ministérielle. Le groupe de contact du GT1 a repris dans la matinée pour mener une deuxième lecture du projet de déclaration ministérielle. Dans l'après-midi, les coprésidents du GT1 ont présenté et fait distribuer une "Proposition des coprésidents" contenant des compromis textuels, pour complément d'examen par le GT. Le GT2 a établi un groupe de contact pour discuter de la création éventuelle d'un organe subsidiaire de la FNUF, de ses fonctions et modalités et des moyens d'exécution (ME). L'après-midi, les coprésidents du GT2 ont présenté leur "Proposition des vice-présidents" concernant le projet de résolution.

Les deux groupes de travail ont poursuivi leurs discussions jusque tard dans la nuit.

LES GROUPES DE TRAVAIL

GT1: Dans la matinée, les délégués au GT1 se sont réunis de nouveau dans leur groupe de contact pour mener une deuxième lecture du projet de déclaration ministérielle.

Un certain nombre de délégués ont jugé irrecevable le libellé sur la promotion de la mise en œuvre et du financement, section estimée fondamentale de nombreux pays. Beaucoup ont encouragé l'insertion d'une formulation rendant compte de l'engagement à prendre des mesures visant à mobiliser des ressources nouvelles et émergentes, tandis que d'autres ont estimé que leurs ministres des forêts respectifs ne disposaient pas d'un tel mandat et que, par conséquent, le texte devrait se contenter de "reconnaître l'importance" de la mobilisation des financements destinés aux forêts.

S'agissant du thème de l'amélioration du renforcement des capacités, certains délégués ont préféré ne pas y inclure "la coopération technique et scientifique." Plusieurs délégués ont fait objection au texte appelant au renforcement du FNUF et de son Secrétariat, faisant valoir qu'il n'est pas de convenance que la déclaration aborde ces questions administratives. Les délégués ont ajourné la réunion pour pouvoir entreprendre de brèves discussions non officielles visant à "aplanir" le désaccord sur l'endroit adéquat du traitement de thèmes comme la mobilisation des ressources, le renforcement des capacités et les dispositions administratives. Ils ont convenu de placer entre crochets le texte pertinent, en vue de permettre une coordination avec le GT2.

Un texte portant sur la collaboration entre le FNUF et d'autres conventions touchant aux forêts, a été examiné. Il y avait accord général sur l'invitation des délégués à la troisième Conférence internationale sur le financement du développement, qui se tiendra en Juillet 2015, à compter la GDF parmi leurs priorités et à la traiter en tant que telle. Il a également été convenu d'inviter la CCNUCC à prendre en considération l'importance des forêts et de la GFD dans leurs résultats liés à la forêt. A ce

sujet, cependant, certains ont demandé la suppression des détails concernant l'encouragement de l'intégration des forêts et de la GFD dans les contributions déterminées au niveau national que les Etats membres ont l'intention d'apporter dans le cadre des mesures d'atténuation du changement climatique. Un délégué a réitéré qu'une formulation plus courte et plus concise, qui laisse les détails à la résolution, est préférable. Un autre a fait part de son inconfort quant à la formulation finale afférente à la CCNUCC, affirmant qu'elle "n'est pas dans l'esprit" du texte original.

Il y a eu débat sur le libellé appelant à inviter d'autres conventions à renforcer leur collaboration – conformément à leurs mandats - avec le FNUF et le PCF, et / ou à prendre en considération les produits de l'AIF dans le travail de leurs conventions. Les délégués ont approuvé un texte qui invite la CDB, la CLD et la CCNUCC à "collaborer" activement avec le PCF et le FNUF, selon ce qu'il convient.

Les délégués ont convenu, ad referendum, d'inviter les initiatives de financement disponibles et émergentes liées aux forêts, notamment le FEM et le FVC, à soutenir la mise en œuvre de la GFD, conformément à leurs mandats.

Au sujet du libellé appelant les ministres de se réunir à nouveau en 2020, certains délégués ont déclaré que le paragraphe devrait contenir une vision pour la réunion, suggérant que les ministres "se réunissent pour explorer les options offertes permettant de renforcer davantage la gestion des forêts au niveau international, y compris la conclusion d'une convention internationale sur les forêts pour l'après 2030". Beaucoup s'y sont opposés, précisant que cela entraverait les résultats éventuels de leur réunion. Certains ont suggéré que la prochaine réunion se tienne en conjonction avec celle de l'examen du futur AIF, tandis que d'autres ont souligné que les ministres n'ont pas besoin de s'engager à tenir une nouvelle réunion. Le libellé est resté entre crochets.

Le GT1 s'est réuni de nouveau en fin d'après-midi pour la présentation de la "Proposition des coprésidents" concernant le projet de déclaration ministérielle, devant être examiné par le GT, censé contenir des compromis sur nombre de préoccupations soulignées dans le texte. Après de nouvelles concertations non officielles, le co-président Wu a invité les délégués à présenter, uniquement, leurs préoccupations les plus importantes, soulignant la réticence des coprésidents de rouvrir le texte pour de nouvelles négociations. Les préoccupations non résolues présentées par les délégués devaient inclure: une affirmation que la déclaration ministérielle doit contenir des engagements réalisables; un appel à plutôt "promouvoir" que "faire avancer" une compréhension commune de la GDF; un désaccord sur le point de savoir si, oui ou non, les ministres devraient s'engager à envisager un instrument juridiquement contraignant sur tous les types de forêts; et un appel à la suppression de la référence à "Terre Mère" comme expression commune désignant la planète terre. Il a été noté que le groupe de contact de la matinée a fait des progrès sur de nombreux paragraphes et qu'on gagnerait du



temps à intégrer ces modifications dans le texte proposé par les coprésidents. Les discussions se sont poursuivies jusque tard dans la nuit.

GT2: Un groupe de contact a été établi pour examiner: l'établissement d'un Comité sur la mise en application et les avis techniques (CMAAT) et de ses fonctions; les modalités de fonctionnement d'un CMAAT; et la catalyse de la mise en œuvre et du financement.

Au sujet du CMAAT potentiel, les co-facilitateurs du groupe de contact ont indiqué qu'indépendamment de sa forme définitive, le comité proposé est destiné à être un organisme qui fonctionnera pendant les périodes intersessions. Ils ont précisé qu'il serait structurellement différent des organes précédents du FNUF en cela qu'il: serait permanent; aurait une adhésion plus ouverte; et aurait plutôt un ensemble de fonctions définies qu'une seule tâche particulière.

Un délégué a exprimé un appui solide à la création d'un CMAAT, disant qu'il pourrait jouer un rôle important dans la mise en application de l'IJNC à travers, entre autres, la présentation au FNUF de recommandations concernant la mise en œuvre, et l'augmentation de l'efficacité des mécanismes de financement.

Plusieurs délégués se sont opposés à la création de nouvelles entités, affirmant que la structure actuelle du FNUF est en mesure de remplir les différentes fonctions requises. Certains ont mis en garde contre la création d'un nouvel organisme qui aura des incidences budgétaires, sans qu'il n'y ait clarté sur la façon dont il sera soutenu financièrement. Un délégué a réitéré une proposition de restructuration alternative du travail du Forum, précisant que le travail proposé, envisagé pour le CMAAT potentiel pourrait être encore valide. Un autre a suggéré un autre nom pour le CMAAT proposé, soulignant qu'il est nécessaire de bien clarifier que le FNUF n'est pas un organe de mise en application.

Des préoccupations ont été également exprimées sur un paragraphe proposé appelant le CMMAT potentiel à faire des recommandations sur le renforcement de la cohérence des politiques et sur le renforcement d'une entente commune de la GDF au plan international. Il a été noté qu'une telle fonction pourrait potentiellement conduire à une reformulation de la compréhension actuelle de la GDF. Certains ont fait remarquer que la définition de la GDF est déjà captée dans l'IJNC. D'autres ont affirmé que le paragraphe visait à encourager la sensibilisation d'un public plus large.

Au sujet du point de savoir qui un tel organe servirait et dans quel but, certains délégués ont suggéré un libellé plus générique énumérant ses fonctions potentielles, qui doivent ensuite être recoupées avec celles du FNUF. Ils ont également signalé que la libellé consacré à ses fonctions pourra être affiné une fois les discussions pertinentes, achevées.

Au sujet de la liste des acteurs qui seraient desservis par cet organe, certains délégués ont appelé à y mentionner explicitement les Etats membres. D'autres ont noté que cela était implicite dans la référence au FNUF, figurant dans le texte. Certains ont également demandé d'y mentionner les plates-formes régionales et sous-régionales. Les délégués ont convenu que l'organe servirait également le PCF et ses organismes membres.

Les délégués ont choisi de maintenir un paragraphe sur la nécessité de faire progresser l'interface science-politique et de faciliter le partage des connaissances et des bonnes pratiques, soulignant l'importance du maintien du libellé spécifiant le type de connaissances recherchées.

Les discussions sont ensuite passées à la question de savoir si un nouvel organe subsidiaire était nécessaire pour le FNUF, pour améliorer l'exécution de ses fonctions. Un délégué a expliqué la logique derrière leur proposition de remplacer le CMAAT par un modèle qui avait déjà été proposé du temps de la CDD, en précisant qu'ils voulaient éviter la création d'un nouvel organe dont les rôles et fonctions ne sont pas complètement compris. Cela a suscité la question de savoir si d'autres délégués ont "épousé" l'idée de créer un organe subsidiaire du FNUF, chargé de la mise en œuvre. Certains ont répondu qu'ils percevaient un fort besoin de placer un accent sur la mise en application, et qu'ils voulaient "en finir" avec le statu quo. Ils ont souligné que

l'organe subsidiaire proposé pourrait venir signaler l'ouverture d'une telle nouvelle perspective. D'autres délégués ont fait écho à cet appel au changement et ont assuré qu'ils n'entendaient pas faire des décisions de la FNUF11 concernant la mise en application et les conseils techniques, une "mesure cosmétique"

Cette discussion a conduit à un nouveau texte proposé pour examen par les délégués, texte qui, pour améliorer l'échange d'informations et la qualité des discussions, appelle à ce que le FNUF se réunisse les années impaires, pour des discussions consacrées à la mise en œuvre et aux conseils techniques, "afin de concentrer l'attention des délégués des Etats membres sur ces questions".

Plusieurs délégués ont déclaré que, si elle est ancrée sur une base permanente, cette reformulation réglait la plupart de leurs préoccupations. Un délégué a également souligné l'importance de plutôt bien remplir un petit nombre de tâches, que d'avoir une longue "liste" d'activités mal exécutées.

Les délégués devaient ensuite passer à des discussions sur les modalités proposées pour un nouvel organe de mise en œuvre, y compris les points de savoir qui doit le présider et comment seront financées ses réunions et la participation des délégués. Certains ont souhaité placer ces détails entre crochets, tant qu'il n'aura pas de prise de décisions sur d'autres aspects.

Dans le rapport sur les discussions des séances du matin et de l'après-midi du groupe de contact, il a été souligné que le groupe a fait des progrès sur la question du maintien, au sein du FNUF, des fonctions de mise en application et de conseils techniques, par opposition à la création d'un nouvel organe subsidiaire à cet effet. Les domaines ayant bénéficié d'un accord général ont englobé: la nécessité de travaux intersessions sur ces questions et d'un organe chargé de leur facilitation; et le type de travaux qu'un tel organe pourrait mener.

Le coprésident du GT2, Granholm, a introduit la proposition des vice-présidents sur le projet de résolution. Il a expliqué qu'elle visait à rationaliser les observations qui avaient été faites par les délégués, signalant que le texte appelant à la catalyse du financement et de la mise en œuvre n'y est pas inclus, ce sujet étant encore en cours d'examen par le groupe de contact. Il a également précisé que la section originale consacrée au thème du suivi, évaluation et communication des données, a été subdivisée en deux: les dispositions concernant le suivi, l'évaluation et la communication des données liées à l'IJNC ont été retenues dans la section; et le libellé portant sur les liens avec le programme de développement pour l'après-2015, a été placé dans une section qui vient après. Le co-président Granholm a demandé plus de conseils sur le suivi de la FNUF11. Les délégués ont été invités à faire part de leurs observations sur la proposition des vice-présidents, mercredi matin, dans une réunion parallèle à celle de haut niveau.

Dans la soirée, le groupe de contact s'est réuni à nouveau pour examiner le texte consacré aux ME. Les discussions s'y sont poursuivies jusque tard dans la nuit.

DANS LES COULOIRS

Mardi matin, les délégués sont arrivés les yeux rougis d'avoir été "trop exposés aux lumières de la nuit." Les yeux mi-fermés, ils ont continué à contempler les deux textes à mesure que les deux groupes de travail, s'étant répartis en petits groupes de contact, en résolvait les libellés crochétés

Un délégué, observant les impasses dans le GT1, a suggéré que cela était sans doute dû au fait qu'on soit en présence de deux principaux types de négociateurs – l'un composé majoritairement de forestiers, et l'autre composé d'avocats et de négociateurs chevronnés.

Rappelant un proverbe africain qui dit que "lorsque deux taureaux se battent, c'est l'herbe qui souffre," certains délégués ont exprimé leur crainte qu'après une longue et difficile nuit de négociations, il se pourrait bien que ce soient les arbres qui souffrent. Ils ont suggéré que les divergences entre les deux types de négociateurs ne pourraient pas être surmontées à temps, pour permettre qu'un texte propre puisse être présenté aux ministres, lorsque commencera la réunion de haut niveau, mercredi matin.